

*N'importe qui étant bon à
n'importe quoi, on peut n'im-
porte quand le mettre n'im-
porte où.*

CHARLES BENOIST.

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-51
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

| | | | |
|--------|--------|----------|----------|
| 1 An | 6 Mois | 3 Mois | 1 MOIS |
| 18 fr. | 9 fr. | 4 fr. 50 | 1 fr. 50 |

Actualité

Loterie nationale

L'Œuvre nous révèle l'état lamentable où en est notre aviation militaire. La négligence y est poussée jusqu'au crime, et la dilapidation des fonds y est de règle. Un fait suffira à établir comment on dispose des deniers de la nation : un petit fil de laiton qui se paie un franc au détail est tarifé dix-huit francs au ministère de la Guerre, et il en est de même pour toutes les autres fournitures. En outre, pas de hangars pour abriter les trois ou quatre dirigeables à peu près disponibles, si bien qu'ils sont livrés au premier saboteur venu. L'énumération de ceux qui ne sont plus bons à rien est désespérante, et puisque le gouvernement ne veut ou ne peut faire quoi que ce soit pour notre défense aérienne, il est nécessaire que l'initiative privée supplée à cet intolérable état de choses.

Mon excellent ami le marquis de Magny me paraît avoir trouvé un moyen ingénieux pour y remédier. Ce serait une grande loterie destinée exclusivement à l'aviation, et qui comprendrait cinquante mille billets à mille francs, pouvant être divisés en coupures de cent francs, comme cela se pratique en Espagne, sous le titre de loterie de Noël. Ce serait pour la construction de dirigeables une somme de cinquante millions. Mettons trente-cinq, en comptant les frais de placement des billets et les gâchis inhérents à une entreprise aussi considérable, il y aurait plus qu'il ne faudrait d'argent pour construire des hangars de la dimension nécessaire et y abriter sans crainte de sabotage criminel des dirigeables, genre Zeppelin, s'il est reconnu que ce sont les meilleurs.

Mais il serait indispensable de ne pas gâcher les fonds et, en conséquence, de ne les confier qu'à des hommes d'une probité certaine. J'ignore ce que peut coûter un zeppelin, mais avec un aussi grand nombre de millions on en confectonnerait à coup sûr beaucoup.

L'ogre allemand, dont l'appétit croît au fur et à mesure de l'augmentation de ses effectifs, disait récemment que ses dirigeables pourraient facilement détruire de fond en comble le palais de l'Élysée et regagner la frontière en une nuit, avant que le jour parût. Mais alors nous pourrions également torpiller tous les palais du kaiser, même avec la petite flottille de dirigeables que nous possédons. A plus forte raison, nous ferions sauter tous les monuments de Berlin, le jour où nous posséderions une véritable armée aérienne, sans compter nos aéroplanes qui joueraient leur rôle dans cette guerre des airs.

Le fait est que Français et Allemands sont à deux de jeu et que leurs armées sont capables de se détruire l'une l'autre, les Védriens, les Garros, les Prévost, les Leblanc et autres navigateurs de l'atmosphère étant décidés à tout pour sauver la France, et pouvant répondre du tac au tac. Mais il faut que nous puissions nous tenir sur la défensive et au besoin prendre l'offensive. Cette loterie, qu'on pourrait qualifier de nationale, me paraît un des meilleurs procédés pour nous sauver la mise.

Mars 1913.

Henri Rochefort

Politique étrangère

Contrebande avantageuse

Le cours du mark remonte en Suisse. Pourquoi ne pas le dire? Nous poussons des cris de triomphe quand le mark baisse d'un point, et nous n'avons pas tort. Quand il remonte de trois points, est-ce une raison pour le taire?

Non. Le mark remonte, tandis que le franc baisse, c'est un fait. Par quels artifices financiers les Allemands y contribuent-ils, c'est trop complexe pour être expliqué ici. Mais quant à nous, il y a de notre faute. Là, comme partout, nous sommes tombés d'un excès dans l'excès contraire.

Pour avoir constaté que la frontière germano-suisse est perméable, et que les marchandises que nous adressions à Bâle ou à Zurich n'y stationnaient qu'en transit, nous avons suspendu quasi toutes nos autorisations d'exporter. Il eût fallu distinguer entre ce qui peut contribuer à soutenir la résistance de la frontière allemande, et ce qui contribuerait plutôt à l'affaiblir. Ainsi, pour certains produits parisiens de modes, de couture, de parfumerie ou de pharmacie, la crainte de voir passer ces objets de Suisse en Allemagne est absurde.

Loin d'exercer un contrôle sur la destination exacte de ces articles de luxe, j'estime qu'il serait désirable que l'Allemagne nous en achetât cent fois davantage, puisqu'elle s'épuiserait d'autant plus vite en pièces d'or bien sonnantes. Je voudrais que toutes les dames boches portassent des robes de Paris et s'indassent de parfums de la rue de la Paix.

On les en dit friandises, surtout celles qui soignent nos blessés et font à leur chevet assaut de coquetterie. A mon gré, elles n'en feront jamais trop. Si les 110.000 épouses de fonctionnaires, mobilisées là-bas dans le service de santé, étaient toutes d'un tempérament inflammable, nos affaires n'en iraient que mieux.

Hélas! une grosse partie de ces dames, dont l'uniforme comporte d'ailleurs un revolver, officiellement destiné à défendre leur vertu contre les assauts de nos hussards, nous déteste trop pour nous aimer, même blessés. Félicitons-nous qu'une autre partie éprouve pour nos jeunes prisonniers, en tout bien tout honneur, et toujours sous la sauvegarde du revolver, des sentiments infiniment plus doux.

Car c'est de celles-là que provenait toute l'abondance de commandes en toilettes et futilités parisiennes, que les maisons suisses nous adressaient. Et le cours du mark baissait! Et le cours du franc haussait!

Nous avons mis brusquement le holà dans ce trafic, sans distinguer entre la contrebande qui alimentait les Boches de vivres ou de munitions, et celle qui les appauvissait en superfluités coûteuses.

Les épouses teutonnes se ruinant pour plaquer aux Français, que leurs maris essayent de massacrer, on conviendra pourtant que c'était un assez joli retour de bâton! Il y avait là une manière de commerce avec l'ennemi que la morale réprouve, mais qui se justifie par une ironie supérieure et vengeresse.

Et, si grâce à lui le franc battait le mark, qu'attendons-nous pour le rétablir?

Maurice de Waleffe

Les Communiqués

15 heures.

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit, sauf dans les Vosges, où les deux artilleries se sont montrées assez actives au Braunkopf (vallée de la Fecht) et à l'Altmatt (nord-ouest de Metzeral).

23 heures.

Journée relativement calme. Notre artillerie lourde a exécuté des tirs sur une colonne d'infanterie et sur des convois ennemis qui entraient dans Roye. Bombardement des organisations allemandes en Champagne (région de Tahure et du Mont Tétu), en Argonne (secteur de la Harazée) et en Lorraine sur le front Nomeny-Morville.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

POUR NOS VIEUX POILUS

Une interpellation imprudente a forcé le ministre de la guerre à avouer, à la tribune, que quelques-uns de nos soldats, dans la zone de l'intérieur, n'avaient pas eu, partout, la tenue et la discipline qu'on est en droit d'attendre de grands garçons comme eux.

Cela m'a tristé infiniment et me gêne beaucoup, au moment où j'allais demander qu'il fût apporté quelque tempérament au régime auquel sont soumis dans les hôpitaux et les dépôts, à leur retour du front, de bons bougres qui ont vraiment de beaucoup dépassé l'âge où on est généralement enfermé dans une caserne.

Je m'y risque cependant. Il ne faut point que les bons pâtissent pour les mauvais.

J'ai déjà plaidé la cause des officiers blessés obligés de rentrer de trop bonne heure. Je ne peux pas demander pour les soldats des permissions aussi tardives; la plupart d'entre eux, sans ressources, n'en sauraient que faire ou traîneraient lamentablement dans les rues. Mais tous ces braves gens pourraient néanmoins être traités moins sévèrement. Le directeur d'un hôpital de Lyon me communique un règlement véritablement draconien.

A Paris même, dans un hôpital du quartier de l'Europe, sont réunis des blessés de la face et de la mâchoire, qui pourraient sortir tous les jours, sans inconvénient pour leur santé. Or, le règlement autorise 50 sorties seulement par jour, de 11 heures à 17 heures. Ils sont 180. Le tour de thacou revient tous les quatre jours. Est-il vrai que cette parcimonie soit voulue, pour ne pas exposer à la vue du public un trop grand nombre de ces hideux — mais cependant si glorieux! — balafres?

Le nombre de 50 sorties est invariable, quel que soit celui des blessés en traitement. La logique exigerait un pourcentage; mais la logique, dans l'administration militaire, a toujours manqué à l'appel.

Nos dépôts, comme chacun sait, regorgent de soldats. Ce serait tant mieux, si l'inutilité militaire des auxiliaires, qui en constituent la majeure partie, n'avait pas été maintes fois démontrée. Des voix plus influentes que la mienne n'ont pas réussi à les rendre au travail national. Je n'insisterai pas. Je ne vois pas, toutefois, la nécessité de les enfermer à la caserne, dès la nuit tombée.

En outre des auxiliaires, nos dépôts comprennent des hommes de toutes catégories, surtout des convalescents, revenus du front. Leur âge varie entre 18 et 50 ans. Or, les uns et les autres sont casernés, comme en temps de paix, et soumis aux mêmes exigences méticuleuses que les recrues qui apprennent le métier de soldat.

Le recrutement quasi régional fait que les dépôts sont situés dans la subdivision d'origine de la plupart de ces hommes. Beaucoup ont leur famille, leur femme, leurs enfants dans la ville. Cette femme, ces enfants travaillent dans des ateliers qu'ils quittent seulement à 20 heures. A cette heure, il y a longtemps que le poilu est rentré au quartier.

Si, par hasard, le dimanche, il obtient une permission plus longue, si la femme et les petits sont venus le voir de la campagne, la porte du restaurant — je dis restaurant et non débit, car on a eu tort, à mon avis, de confondre ces deux établissements dans une règle trop simple — la porte du restaurant, dis-je, lui est fermée. Elle reste ouverte aux civils et aux officiers, ce qui le fait enrager. Car, sur le front, ses chefs ne l'ont pas habitué à faire fi de lui. Il est vrai que des galonnés qu'il rencontre à l'intérieur, il en a vu bien peu là-bas.

Craint-on donc que ces gens, qui se tiennent paisiblement à l'ordinaire, père de famille pour la plus grande partie, se conduisent comme des échappés de collège dès qu'on leur aura donné un peu plus de liberté?

N'est-il pas reconnu, au contraire, que celui-là seul méritait de la liberté qui n'est pas habitué à en user?

En réclamant en faveur des vieux poilus quelques adoucissements aux rigueurs du métier, je promets pour eux qu'ils seront bien sages. Ils ne me feront point mentir.

Général Verraux

P.-S.— Dans mon article d'hier, j'avais dit qu'un bourg des environs de Paris était entouré d'un certain nombre de forts dont je donnais le chiffre. La censure a supprimé ce chiffre. Or, ces forts sont marqués sur des cartes qui se trouvent, au prix de cinquante centimes, chez n'importe quel libraire.

La guerre navale

La maîtrise de l'Adriatique

Le bombardement de San-Vito par une flottille composée de destroyers et d'un croiseur autrichiens est une nouvelle preuve de l'esprit entreprenant de l'ennemi.

Le village de San-Vito est bâti presque au bord de la mer, sur une colline assez élevée; il n'y existe pas de port digne de ce nom. A une vingtaine de kilomètres, dans le nord-ouest de San-Vito, est situé le petit port d'Ortona, dans lequel on ne trouve que trois mètres d'eau au plus, ce qui en interdit l'accès aux navires d'un tonnage un peu important. Mais, à cet endroit, le chemin de fer qui suit le littoral passe sur un viaduc. La destruction de cet ouvrage d'art était probablement le but du raid de la flottille autrichienne sur la côte d'Italie.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes et les dégâts matériels causés aux habitations et à la voie du chemin de fer sont, paraît-il, peu importants. On peut le croire, surtout en ce qui concerne le chemin de fer qui n'a pas dû être très éprouvé par les projectiles des canons de moyen calibre dont les destroyers sont généralement armés.

Ce qu'il faut retenir de cet incident, c'est que l'ennemi a pu franchir sans être inquiété les cent et quelques milles marins (le mille marin vaut 1.852 mètres) qui séparent Ortona de Cattaro d'où il est probablement parti.

Ceci démontre combien il est difficile de bloquer l'ennemi dans ses bases d'opérations et les refuges nombreux qu'il possède entre les îles qui lui appartiennent.

Après dix-neuf mois de guerre, la maîtrise de l'Adriatique n'appartient encore à personne.

Raymond Lestonnat

Propos d'un grincheux

FOORME

Un juge anglais a ouvert une enquête sur le dernier attentat des zeppelins. Puis il a gravement rendu son verdict. Voici : le kaiser et le kronprinz sont reconnus coupables de meurtre avec préméditation.

Pardonnez-moi si je pense à Brid'oison.

Les zeppelins ont tué treize personnes dans le Staffordshire. Avis aux héritiers de ces victimes : dès à présent, ils peuvent se porter partie civile, et réclamer des dommages-intérêts au kaiser et à son fils.

Ils peuvent envoyer un huissier porteur d'actes en bonne forme, qui établiront leur droit. L'huissier éprouvera peut-être quelque embarras à être introduit chez Guillaume II. Je le regrette. Ce serait un spectacle fort comique. L'engage l'huissier à coiffer une perruque et à se faire précéder d'un recors en dalmatique, sonnante de la trompette.

Guillaume II rira. Ma foi, moi aussi. Le moindre canon vertical, lançant une bonne bombe sur le plus petit zeppelin, voilà qui serait une assez aimable riposte, dont je rirais bien davantage.

Et, au moins, le kaiser ne rirait pas.

J'apprécie beaucoup l'humour en temps de paix. En temps de guerre, moins.

Malheureusement, au delà de la Manche comme en dedans, on s'imagine trop aisément avoir répondu aux Allemands lorsqu'on a écrit quelque chose sur du papier. Le juge anglais a, chez nous, des émules. C'est en Hollande qu'il faut aller si l'on veut apprendre à canonner un zeppelin.

Nous, nous faisons des phrases et nous nous tenons pour satisfaits. N'est-ce pas hier qu'à la Chambre, un orateur, qui passe pour sérieux, parlant des loyers, n'a pu se retenir de dire : « Le manteau troué des moralisateurs ne suffit plus à protéger, etc... » Parler simplement, ce serait déjà très beau. Mais agir, ce serait magnifique.

Albert Savarus

Chez les neutres

La Hollande et les Boches

La Hollande ou plutôt certains marchands hollandais continuent à faire passer, pour leur plus grand profit, toute la contrebande possible. La Chambre hollandaise a été, à plusieurs reprises, saisie de la question, et, comme l'a fait remarquer le député De Meester, on y a eu « le spectacle déplorable de membres de la représentation nationale plaidant l'indulgence pour les contrebandiers ». Le ministre des finances, M. Treub, s'est énergiquement élevé contre une telle attitude; il a déploré les proportions effrayantes prises par la contrebande et dit l'urgence du vote d'une loi la réprimant avec sévérité. Le projet de M. Treub a été adopté à l'unanimité.

Mais un coup d'œil jeté sur la presse hollandaise montre que le trafic continue toujours. En décembre, la douane hollandaise arrêta à Bath un bateau à moteur, le *Limburgia*, qui transportait 70.000 kilos d'huile de lin en Allemagne. La cargaison valait 160.000 florins.

Quelques jours plus tard, un brigadier et trois gendarmes surprennent, près d'Hommerum, quatorze contrebandiers. Ils réussissent à en arrêter dix sur lesquels ils saisissent 500 kilos de farine et 80 kilos de margarine. — A Vouw, en une semaine, les soldats arrêtent vingt-quatre contrebandiers, dont trois femmes. Trente-cinq tonneaux de beurre sont saisis. — Dans les environs de Beek, près de Nimègue, un sergent-fourrier et un soldat arrêtent en une seule nuit vingt-trois contrebandiers transportant 1.400 livres de farine en cinq tonneaux de graisse.

On pourrait allonger indéfiniment cette liste, malgré toutes les mesures prises pour enrayer la contrebande, surtout dans les provinces d'Over-Yssel et de Gueldre.

Bien mieux, certains journaux hollandais estiment que ce trafic constitue, pour la population en général et l'armée en particulier, un véritable danger moral. On prend l'habitude de se vendre, et un lecteur écrit au *Handelsblad*, qui s'empresse d'insérer sa lettre : « Dans le Brabant, des charrettes entières de marchandises passent en Belgique. On a tort de ne pas employer de la cavalerie. Beaucoup de soldats ferment les yeux et même préviennent les contrebandiers lorsque ceux-ci ont à craindre des militaires plus zélés. »

M. de Kleyn, receveur de l'enregistrement et des domaines à Ruremonde, écrit que certains soldats ont gagné des centaines de florins, et même jusqu'à 2.000 florins : « Autrefois, dit-il, les soldats qui voulaient céder leur tour de garde vendaient leur place 75 cents; maintenant, à certains endroits, on donne 10 florins. Un milicien a reçu 500 florins pour abandonner son poste pendant un quart d'heure... » Le florin valant 2 fr. 08, ce militaire hollandais était vraiment payé un peu bien cher l'heure... pour ne rien faire.

En certaines régions, de véritables tarifs sont établis, consacrés par l'usage. En Gueldre, les soldats reçoivent 25 florins pour laisser passer un cheval... On voit dans les cabarets de malheureux fantassins changer un billet de cent florins pour payer un verre de bière.

Les femmes s'en mêlent. Le militaire hollandais est galant. Comment voulez-vous qu'il accepte une rémunération d'une jeune fille qui passe avec sa marchandise? Combien de petits maîtres, jadis, n'ont-ils pas peints, au contraire, ce sujet classique du « militaire offrant de l'argent à une jeune femme »?

« Près de Vaals, dans le Limbourg, dit le *Telegraaf*, la frontière est formée par le Senterbeek. Sur la rive hollandaise se trouvent plusieurs moulins qui passent des quantités considérables de farine en Allemagne, et ce, en plein jour, avec la complicité des postes militaires qui reçoivent 200 marks par poste et, moyen-

"L'Œuvre" des Réfugiés

SOUVENIRS ET NOUVELLES DES PAYS ENVAHIS

Comment fut occupée la bonne ville de Laon

Il a été dit précédemment que l'ennemi, à peine entré à Laon, eut pour première préoccupation d'élever autour de la vieille cité une sorte de muraille de Chine, et de l'isoler de tout le pays environnant. Aucune communication ne fut possible entre les habitants de la ville et ceux du dehors ; la circulation entre la ville basse et la ville haute fut soumise à la plus étroite surveillance ; d'énormes amoncellements de troupes et d'énormes amoncellements de munitions qui se risquaient à dépasser, pour si peu que ce fût, les limites qu'il était défendu de franchir sans une autorisation spéciale de la *Kommandantur*. Grâce à ce système d'isolement rigoureusement mis en pratique, on resta, pendant de longs mois, dans la plus complète ignorance sur ce qui s'était passé, sur ce qui pouvait se passer encore à Laon ; et, si l'on commence aujourd'hui à percer le voile, c'est que de malheureux compatriotes, retenus en Allemagne comme prisonniers civils, viennent d'être enfin rapatriés et que, par eux, la lumière se fait peu à peu sur des incidents qui ne sont pas tous — tant s'en faut — à l'honneur des occupants.

Dans les derniers jours d'août, avait eu lieu un large exode de population laonnoise ; mais ces départs précipités s'étaient faits dans les plus lamentables conditions : la Compagnie du Nord n'avait plus de services réguliers ; aussi devait-on se résigner à de longues attentes devant la gare, jusqu'à ce que pût se former, tant bien que mal, un train qui était immédiatement pris d'assaut, et dans lequel s'entassaient deux et trois fois autant de voyageurs qu'il pouvait y avoir de places nominales. On ne devait emporter que de petits colis, dits à la main. La suppression de tous grands bagages avait été regardée comme une simplification du service ; elle eut, au contraire, pour résultat un effroyable encombrement de l'intérieur des wagons par les valises, manteaux, sacs, cartons, paniers, dont les voyageurs arrivaient à se charger. Pendant quatre jours — et la nuit aussi bien que le jour — ce fut ainsi, à la gare de Laon, une horrible mêlée de gens qui se cherchaient, s'appelaient, ne se retrouvaient que pour se perdre à nouveau, prétendaient ne plus se quitter et envahissaient à vingt un compartiment de huit places ! Puis, subitement, il y eut deux journées de calme plat, de silence effarant. A la gare, plus rien, ni personnel, ni matériel ; dans la ville, quelques rares passants s'interrogeaient anxieusement. Après ceux qui étaient partis, il y avait ceux qui allaient venir. Et qui seraient-ils, ceux-là ? Et que feraient-ils ?

Entre le 31 août et le 2 septembre, se produisirent plusieurs alertes : des gens bien informés, comme il y en a toujours et partout, annonçaient l'arrivée imminente de l'ennemi — en quoi ils ne risquaient pas de se tromper beaucoup. Ils avaient vu, disaient-ils, des cavaliers s'avancer par la route de la Fère ; ils avaient même pu les compter : il y en avait tout juste soixante ! Ces indications, cependant bien précises, ne furent jamais confirmées par les événements ; ceux qu'on ne cessait pas de voir venir, tantôt par le nord tantôt par l'ouest, s'obstinaient à ne point paraître !

Enfin, le 2 septembre, à six heures du matin, la nouvelle se répandit, comme une trainée de poudre, que les uhlands étaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Ils y étaient, en effet, au nombre de cinq, soit quatre soldats sous le commandement d'un sous-officier. Celui-ci, qui parlait un français fort correct, frappa à la porte de la mairie et, sur la réponse qui lui fut faite qu'elle était, à cette heure, absolument déserte, il remonta à cheval et parcourut la ville avec ses hommes, la lance en arrêt. Sans demander leur route, en gens qui marchaient à coup sûr, leur première visite fut pour les casernes d'artillerie (au champ Saint-Martin), d'infanterie (à la citadelle et avenue de la République), et pour l'arsenal du plateau Saint-Vincent. S'étant assurés que ces bâtiments avaient été complètement évacués, ils revinrent à la mairie où le sous-officier, s'adressant cette fois à un adjoint, lui signifia pour le lendemain l'arrivée de « l'armée allemande », ajoutant qu'il était enjoint aux habitants de rester dans leurs maisons et que celles-ci devraient avoir portes et fenêtres grandes ouvertes ; ajoutant encore qu'à toute manifestation d'hostilité il serait immédiatement répondu par l'exécution sommaire du coupable. Puis, les cinq uhlands se retirèrent, laissant la ville sous cette impression de terreur.

Le surlendemain seulement, et non pas le lendemain comme il avait été annoncé, l'armée allemande gravissait, vers midi, les pentes qui accèdent au

plateau de Laon. Il y avait de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, représentant au total une force d'environ deux mille hommes, ce qui était peu pour une « armée ». L'arrivée se fit avec assez d'ordre ; les chefs de ce premier détachement durent s'incliner eux-mêmes devant le spectacle de douleur et de grandeur à la fois qu'ils eurent alors sous les yeux. Sur le perron de l'Hôtel de Ville, se tenait droit et ferme, malgré l'émotion qui l'étreignait, le maire, M. G. Ermant, sénateur de l'Aisne. Il était en habit de cérémonie, ceint de la double écharpe de maire et de sénateur. Près de lui, ses deux adjoints, le président du tribunal, le bâtonnier de l'Ordre des avocats, le chanoine Maréchal, archevêque de la cathédrale, à qui S.S. le pape Benoît XV avait conféré plus tard les pouvoirs religieux d'évêque de Soissons et Laon, Sans faire un pas au-devant d'eux, M. Ermant attendit que les officiers allemands fussent près de lui pour leur dire, d'une voix haute et claire, qu'ils ne rencontreraient pas de résistance de la part d'une population paisible, mais qu'il espérait bien qu'en retour aucun acte de violence ne serait commis contre elle. Sur ces seules paroles, les Allemands pénétrèrent dans l'Hôtel de Ville et gagnèrent le cabinet du maire, où le commandant déclara que siégeait, à partir de ce moment, la *Kommandantur allemande*, c'est-à-dire l'autorité à laquelle la ville devait être désormais soumise.

Pas de violence ! Et le premier acte des occupants était de frapper la ville et les habitants de Laon d'une contribution de guerre de douze cent mille francs, à laquelle devaient s'ajouter bientôt trois cent soixante-quinze mille francs d'amendes à la suite de bombardements de la gare par des avions français.

Pas de violence ! On serait presque tenté d'y croire, si l'on s'en tenait à un récit récemment publié par le journal hebdomadaire édité, sous le patronage direct du comité de l'Aisne, pour les réfugiés de ce département — récit fort intéressant, certes, mais présentant les faits sous des couleurs trop volontairement optimistes.

A. Cortillot

POUR LES RÉFUGIÉS

Deuxième et dernière lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil.

Monsieur le Président, Pardonnez-moi si je récidive. C'est la première fois et c'est la dernière. Vous n'y verrez, d'ailleurs, pas grand mal ; les lettres ouvertes présentent un avantage pour leur destinataire : c'est qu'il n'est tenu ni de les recevoir, ni de les lire, ni d'y répondre. Cela étant, je n'abuserai pas. Je vous demandais, l'autre jour, au nom des réfugiés, de remettre à ceux-ci les appartements séquestrés. Je vous disais que je n'avais qu'une médiocre confiance en ma demande. Aujourd'hui, je viens vous en présenter une autre ; je sais d'avance qu'elle est vaine, pour une triple raison, à un échec complet. J'ai, en effet, la fatuité de croire que ma proposition est juste, pratique et utile. Comment pourrait-elle aboutir ? Telle quelle, la voici :

Un de mes amis, un réfugié comme moi, a trouvé un petit emploi aux Halles. Son âge, ses infirmités l'obligent à habiter le même quartier. Je ne vous décrirai pas l'appartement meublé sans air et sans lumière, au cinquième étage, sur la cour, que mon compatriote a pu trouver, au prix de cent cinquante francs par mois. Il y a quelque temps, sa femme découvre non loin de là un autre appartement, non meublé, à louer ; deux pièces très claires dans une maison neuve, balcon, vue très agréable. Coût : cinquante francs par mois. Seulement, il faudra meubler l'appartement, acheter du linge, une batterie de cuisine ; en résumé, une dépense de douze cents francs. C'est juste l'économie de la différence des loyers pendant un an. Mais il restera quelques bons meubles neufs pour le retour au pays. Il n'y a pas d'argent comptant ; les amis sont eux aussi, des réfugiés. Mais on va s'adresser à X... le grand marchand de meubles à crédit. Et mon ami de courir, sans retard, chez X... La séance fut courte : « Des meubles à crédit ? Impossible, Monsieur, c'est la guerre ; il n'y a plus de crédit. Toutefois, nous vous ferons un faveur. Si vous justifiez que vous n'êtes pas mobilisable, si vous nous donnez quelque bonne et solide caution, on vous livrera ce que vous demandez, payable moitié comptant, et le reste à six mois, en six paiements égaux. » Mon ami sortit la tête basse et entra dans son taudis.

Il vous faudra, peut-être, un effort d'imagination pour comprendre. Mais les réfugiés, ceux surtout qui sont devenus des pauvres honteux, ont trop bien compris. Il paraît, Monsieur le Président, que vous avez eu jadis l'honneur d'être payeur. Souvenez-vous ; et songez à l'effet que pourrait lui produire l'intervention de l'Etat.

L'intervention de l'Etat, la sollicitude du gouvernement, la sacro-sainte solidarité ! De beaux mots, certes, mais où sont les actes ? J'ai lu, l'autre semaine, dans le *Petit Parisien*, journal sérieux, un long communiqué du ministère de l'Intérieur, relatant les bienfaits dont on accable les réfugiés. J'ignore si l'auteur irresponsable de ce communiqué est un humoriste ou un innocent ; mais, en vérité, celui qui l'a inspiré a fait montre d'un optimisme un peu cruel. Et le *Petit Parisien*, journal sérieux, n'a pas ajouté un seul mot. Hélas ! certains réfugiés ont répondu, et de bonne encre !

L'intervention de l'Etat ! Vos collègues et vous, Monsieur le Président, vous avez pris

envers nous des engagements singulièrement solennels... pour plus tard. Mais si vous essayiez tout de suite d'en tenir une partie ! Je vous en offre l'occasion.

Comment permettre aux réfugiés de faire ce que mon pauvre ami n'a pu réaliser ? Tout simplement en leur donnant, sous une forme très facile à déterminer, la caution de l'Etat.

J'entends l'objection : « Pas d'argent ! » En avez-vous davantage après la guerre ? D'ailleurs, ce n'est pas d'argent qu'il s'agit. On a projeté de nous remettre plus tard, en guise de réparation, des titres de rente sur l'Etat. Pourquoi ne pas nous remettre dès maintenant des titres, avec affectation spéciale et obligatoire, nous permettant d'acheter des meubles ?

Seulement, que cette remise ne soit ni une faveur, ni un acte de charité ! Il ne faut pas que cet acte obscurcisse la nature très claire de notre droit à l'indemnité. Il ne faut pas non plus qu'il prenne la forme d'une amoncelle réservée aux seuls nécessiteux. Pour notre dignité à tous, il faut qu'une loi préalable nous l'accorde à tous sans distinction. Et, surtout, il faut qu'on procède rapidement, clairement, pratiquement. Est-ce impossible ? Qu'en pensez nos élus ? Et vous, Monsieur le Président, qu'en pensez-vous ?

Un dernier mot. J'ai parlé d'une affectation obligatoire. C'est qu'une grosse question se pose, une question vitale pour nos régions. Je la résume en une phrase trop courte pour être complète : il faut éviter à tout prix et par tous moyens l'émigration, après la guerre, de nos personnes, de nos biens et de nos industries. Et vous entendez bien ce que j'appelle l'émigration. On peut émigrer sans sortir de France !

« Propos en l'air, paroles inutiles », diront, avec un mauvais sourire, certains grincheux de ma connaissance. C'est bien possible. Propos en l'air : autant en emporte le vent. Oui. Mais le vent peut-être les portera où il faut.

MARCEL THIÉBAULT, avoué à Roeroi.

Lettre d'une Rapatriée

On nous communique l'intéressante lettre suivante :

Nous sommes arrivés en bonne santé hier à Paris. A Mézières-Charleville, nous avons eu surtout la troupe d'occupation ; nous n'avions pas le droit de sortir ni d'avoir de lumière ; après huit heures du soir, les portes des couloirs devaient être également fermées sous peine d'amende ; nous avions des affiches collées à la porte de chaque habitation portant les noms, prénoms et âge de tous les habitants de la maison. Défense de coucher ailleurs que chez soi ; il fallait porter constamment sur soi une carte d'identité ainsi que sa photographie. Nous avons dû passer à la fois sous peine d'une amende de 5 marks ou de la prison. Beaucoup faisaient de la prison plutôt que de donner de l'argent.

Si on disait : « On entend le canon », et qu'un policier fût présent, cinq marks d'amende ! mais ils n'en récoltaient guère, on faisait attention ; pour notre part, nous n'avions jamais eu d'amende.

Nous entendions le canon depuis le 5 septembre 1914. Pendant ce temps, combien de fausses joies ! Si on entendait un peu plus fort, on se figurait que les Français allaient venir ; un peu après, désillusion ! Nous étions rationnés de pain gris fait par les boulangers de la ville, mais contenant une drôle de farine ; nous en avons eu de bien mauvais, au mois de juin, nous sommes restés huit jours sans en toucher. Dans les alentours de Mézières, les habitants ont été plus malheureux que nous ; certains pays ont été six semaines sans pain ; les légumes manquaient également.

Les Boches ne sont plus très heureux non plus. Pour la nourriture, ils sont rationnés de pain et ne touchent qu'un repas à midi ; le soir, ils n'ont qu'une tasse de café et, avec sept sous par jour, il faut qu'ils se payent leur repas du soir, et ils n'ont pas de vin ; ils disent eux-mêmes que les Français sont mieux nourris qu'eux.

Et dire qu'ils croyaient bien être chez eux pour Noël !

Vous voyez de quelle façon les troupes allemandes et les populations envahies sont ravitaillées.

Quand on pense à l'existence des Français « sous la botte allemande », on se demande quel excès de pitié a permis qu'un prisonnier allemand aille officiellement en permission dans son pays !

On nous écrit :

La transcription des divorces en pays envahi

Je désire me marier et mon fiancé est empêché par des obstacles légaux. Il a obtenu le divorce à son profit au début des hostilités. Mais comme il s'était marié en pays envahi, il n'est pas possible de faire actuellement la transcription de ce divorce sur les registres de l'état civil où figure son acte de mariage. L'avoué et l'avocat ne peuvent rien, disent-ils, car rien n'a été prévu pour ce cas. Ne pourrait-on faire quelque chose pour y remédier ? Un décret le prévoyant me semblerait bien utile, sans quoi je devrai, pour me marier, attendre la fin des hostilités.

Les idées qui passent...

Le devoir du Parlement

Décidément, cette malencontreuse séance dite des « bistrots marseillais » a soulevé des indignations qui ne se calment pas.

Le *Matin* a ouvert une consultation. Mais il s'est adressé aux parlementaires, c'est-à-dire à des hommes qui sont juges et parties. M. J.-L. Breton cherche le remède dans « une réglementation mieux ordonnée des grandes commissions ». M. Henry Paté déplore l'« indiscipline parlementaire ». M. Léon Bérard aussi, et il demande aux interpellateurs et aux questionneurs de modérer leur zèle. M. Georges Bonnefous opine dans le même sens. Seul M. Bedouce esquisse une justification timide de des bavards. (N'oublions pas que M. Bedouce est unifié.) « Ils ont des nerfs, reconnaît-il, mais aussi du cœur et un cerveau. » Eh bien, qu'ils maîtrisent leurs nerfs et se servent plus souvent des deux autres organes.

M. Clemenceau (*l'Homme enchaîné*) répond à M. Capus (*le Figaro*). On se souvient que M. Capus avait écrit, à propos de la sortie du général Gallieni : « Méfions-nous qu'il revienne, et cette fois pas seul. Voilà le danger. »

M. Clemenceau :

Je ne vous demande pas où vous prenez ce droit de nous jeter dans la guerre civile, pour l'éviter. Je vois que les scrupules de légalité ne vous embarrassent guère. Je me place donc au point de vue, que vous avez choisi, d'un résultat immédiat — durable ou non — sans examen des conséquences. Eh bien ! avez-vous réfléchi qu'il ne vous manque, pour cette belle entreprise d'une paix civile de violence, que l'homme, que le peuple, que les soldats ?

Pour tenter ces folies (qui se jugent au dénouement) il faut des victoires qui soient d'un seul : Napoléon avait ce prestige, et le prince Louis sa légende. Notre grand Poincaré, lui-même, n'a que le casque bleu (qui n'est même pas sien) sur une bavette d'avocat. Parlera-t-il du peuple ? Ce n'est pas plus celui de Brumaire que celui de Décembre. Nous avons trop vécu depuis ce temps-là. Quant aux soldats, où irez-vous les prendre ? Au front ? Je vous en défie, et si vous trouvez un chef pour les conduire, selon votre suggestion, vous en verriez tout aussitôt surgir d'autres pour ramener vos prétoriens, battante au canon, dans le bon chemin. Et, pendant que vous vous livrez à ces aberrations — qui ne sont que des paroles, je veux le croire — les Allemands sont à Noyon. Cette fois, vraiment, c'est vous qui l'oubliez.

M. Arthur Meyer (*le Gaulois*) envisage sans inquiétude l'hypothèse d'une clôture immédiate de la session :

Quel inconvénient présenterait une telle solution ? Les commissions continueraient à collaborer avec le gouvernement, dans le calme qui convient à une œuvre de salut public ; les ministères de la défense nationale pourraient librement leur métier sans être contraints de s'interdire en outre à celui des parlementaires. Si quelque désaccord survient entre les Chambres et les commissions, comme les Chambres ont seules qualité pour en décider, le gouvernement aurait tout loisir pour les convoquer. Le Parlement serait le premier à bénéficier de cette procédure.

Le *Temps* prie les députés de s'abstenir de tout cabotage. (M. Henry Bérenger, dans *Paris-Midi*, cite ce mot, prodigieux d'inconscience, d'un de nos grands ténors du Parlement : « Je n'ai pas à me plaindre de la guerre, j'ai été affiché huit fois sur les murs des communes de France. »)

Voici le passage du *Temps* :

Mardi dernier, dans les interpellations sur les marchands de vin de Marseille, après deux discours qui avaient duré près de deux heures, il y avait encore dix orateurs inscrits ! Que nos députés se résignent à ne pas occuper trop souvent la scène. Dans les tranchées, nos héros gardent l'anonymat.

La dignité des débats, l'emploi utile des séances gagneraient aussi beaucoup à la

AU PARLEMENT

Le rappel des ouvriers mineurs

M. Durafour, député de la Loire, vient de déposer, avec demande de discussion immédiate, une proposition de résolution invitant le gouvernement à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour remettre sans délai à la disposition des exploitations les ouvriers mineurs renvoyés dans les dépôts.

Il demande aussi la mise en sursis de tous les mineurs territoriaux qui sont indispensables pour le complément de la main-d'œuvre.

POUR LES SOLDATS BELGES

A la matinée organisée par la *Nouvelle Belgique* au théâtre du Gymnase, le jeudi 10 février, Mlle Agnès Borgo, de l'Opéra, chantera la *Marseillaise* et la *Brabançonne* ; des poèmes de MM. Fernand Gregh et Saint-Georges de Bouhélier seront récités par Mlles Madeleine Roch et Colonna Romano, de la Comédie-Française, Mme Nelly Marjyl et M. Lucien Raveau, de l'Opéra-Comique, chanteront le duo du premier acte de *Manon*.

M. et Mme Depas interpréteront un sketch de MM. E. Deprés et L. Métivet. *Vrille*, de M. Maurice Donnay, aura pour interprètes Mlles Suzanne Ferrière et M. Lemaître, de l'Odéon. On entendra, en outre, de nombreux artistes des théâtres et concerts. C'est Mme Jeanne Cahille-Mendès, répétitrice, qui fera l'allocution. Il est prudent de retenir ses places. Tél. 102-65.

Montrez l'« Œuvre » à votre voisin

cessation des interruptions et des interpellations de collègue à collègue, qui font perdre un temps précieux, jettent le trouble dans les discussions, substituent la violence à la courtoisie, abaissent l'assemblée entière.

Du Rappel :

Il ressort chaque jour plus clairement des faits qu'il importe de trouver un procédé de liaison plus intime entre les Chambres, leurs Commissions et le Gouvernement.

Si ce procédé avait été cherché pratiquement et trouvé, l'affaire des bistrots de Marseille ne fût pas venue devant la Chambre ; elle eût été écartée impitoyablement.

M. Jules Gautier

Le *Fer rouge*, virulent petit brûlot hebdomadairement projeté par M. Tabarant, exhume un vieux article de M. Jules Gautier (car cet homme barbu a, paraît-il, manié la plume. Nous l'ignorions... et la France entière avec nous). Cet article intitulé : « La Crise du Respect » contient ces lignes :

Nous prétendons que tout se fasse au grand jour, ce qui est une prétention légitime ; nous avons soif de la justice, ce qui est un sentiment à encourager. Mais prenons garde. Nous avons assisté à une révolte de tout ce qui pensait en France contre une iniquité qu'on essayait de couvrir de l'inviolabilité de la loi.

L'allusion de la dernière phrase est très nette. Cette iniquité a nom : Censure.

M. Ernest-Charles (*le Carnet de la Semaine*) nous apprend d'autre part que le même Jules Gautier « préside l'association chevronnée de l'Alliance française ».

Cette présidence lui convient. M. Jules Gautier a le sentiment très net de ce que l'on doit faire pour maintenir dans les pays étrangers un culte sincère de la France.

Il se pourrait que ces derniers mots fussent ironiques...

Le respect dû à nos morts

M. Georges Leconte (*Excelsior*) cloue au pilori le député Cadenat, qui avait prononcé à la tribune de la Chambre ces paroles ignominieuses :

Dans la zone des armées on donne de l'alcool aux soldats, et vous pouvez vous féliciter qu'ils en boivent parce qu'ils ont le courage de monter à l'assaut !

Et notre éminent ami (dont le fils, ingénieur de grand avenir, a été tué glorieusement, alors qu'il marchait à la tête de sa section) de cingler le Cadenat d'une réplique méprisante et vengeresse :

Je ne pense pas que jamais phrase plus impie, plus odieuse, plus révoltante ait été dite au Parlement français.

A peine avais-je lu cette abominable interruption que je fouillai du regard le bas de la colonne, avec l'espoir d'y découvrir la mention d'un tumulte furieux ; tout au moins quelque semonce indignée, ou le coup de fouet d'une réplique vengeresse.

Rien ! Pas un mot ! Pas un geste ! Pas même l'indication d'un émissaire, d'un murmure dans l'assemblée. Qu'est donc aujourd'hui l'atmosphère de la Chambre, pour que six cents députés, représentants de régions ensanglantées et endeuillées, aient écouté, sans bondir, ce blasphème ?

Opinion d'un Boche

Terminons notre revue des « Idées qui passent » en nous réjouissant que la presse allemande s'occupe assez fréquemment de l'Œuvre. Elle nous cite. Elle nous discute. Un folliculaire boche de la *Gazette de Cologne* nous traite de journal « hautement patriotique » (*hoch patriotischen*). Ce folliculaire boche, pensait nous injurier, nous a définis.

LA VIE CHÈRE

Marché très animé, hier matin, aux Halles centrales, par suite de l'abondance des approvisionnements dans toutes les denrées. Augmentation de dix centimes le kilo sur les montons entiers et sur les lapins et hausse de cinquante centimes au kilo sur le maqueveau.

| VIANDE | |
|------------------------|-------------|
| | Le kilo |
| Pot-au-feu | 1,30 à 1,80 |
| Aloyau entier | 2,00 à 2,90 |
| Veau entier | 2,20 à 3,40 |
| Epaule de veau | 1,90 à 2,40 |
| Mouton entier | 2,20 à 3,20 |
| Gigot | 2,80 à 3,80 |
| Ragout de mouton | 1,60 à 2,20 |
| Porc entier | 2,60 à 3,20 |
| VOLAILLE | |
| | Le kilo |
| Poulet | 3,90 à 4,60 |
| Lapin | 2,80 |

Notez ceci :

Dimanche 6 février, à 2 h. 1/4 de l'après-midi, au Stand municipal, avenue Jean-Jaurès, matinée familiale offerte aux amis et souscripteurs de l'Œuvre nationale d'Assistance aux Orphelins, sous la présidence de M. Louis Lajarrige, député, conseiller municipal de Paris, assisté des élus de Paris membres du comité de patronage, et des délégués de la Fédération nationale des Orphelins corporatifs et mutualistes, avec le concours de l'Enseignement Moderne (M. Léopold Bellan, président), et des principaux artistes des théâtres de Paris.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

2^e Édition

L'affaire de l' "Appam"

Washington, 4 février. — M. Lansing, sans trancher la question, laisse entrevoir que les Etats-Unis inclinent à tenir l'Appam pour prise de guerre allemande.

L'Angleterre réclame son navire

L'ambassadeur d'Angleterre a présenté, au nom de la Grande-Bretagne, une demande formelle que l'Appam soit rendu à ses propriétaires anglais.

M. Lansing a dit que la seule question était de savoir combien de temps on permettrait à l'Appam de rester aux Etats-Unis. Le traité de 1828 avec la Prusse permet aux prises allemandes d'entrer et de sortir librement des eaux américaines ; les Allemands en déduisent que l'Appam peut rester indéfiniment en sûreté dans la rade d'Hampton, en attendant la décision du tribunal allemand des prises.

Collision en mer

160 VICTIMES

Hong-Kong, 4 février. — Mercredi soir, à environ 80 milles de Swatow, les vapeurs *Linan* et *Dai Jimmaru* sont entrés en collision. Le *Linan* a regagné Hong-Kong fortement avarié ; le *Dai Jimmaru* a coulé 21 personnes ont été sauvées ; il y a eu 160 noyés.

Épaves mystérieuses

Copenhague, 4 février. — Presque toute la flotte de pêche d'Esbyerg est occupée à recueillir des barriques d'huile qui flottent et qui viennent du sud.

On a recueilli jusqu'ici plus de 5.000 barriques de 200 kilogrammes chacune renfermant de l'huile à lubrifier. Ces barriques sont marquées « Copenhague-Malmoe-Gothenburg ».

Les barriques d'origine mystérieuse proviennent probablement de quelque navire de nationalité inconnue, torpillé ou coulé par une mine.

Quelques-unes des épaves et des barriques sont marquées « Philadelphia ».

Action des armées russes

Le communiqué du grand état-major russe signale :

Sur le front occidental tout entier, des actions de détail très satisfaisantes.

Au Caucase, la poursuite intense de l'ennemi, malgré l'absence de chemins et les tempêtes de neige.

D'autre part, le *Novoié Vremia* dit savoir que les Turcs préparent l'évacuation d'Erzeroum.

ATTAKES AUTRICHIENNES repoussées

Communiqué italien

Rome, 4 février. — Dans la nuit du 2 février, l'ennemi, après avoir, par le lancement de nombreuses bombes à main, endommagé nos positions du col de Lana (haut Cordevole), a prononcé contre elles une attaque violente qui a été complètement repoussée.

Le matin, nos détachements d'éclaireurs, sortis de nos lignes sans que l'ennemi les ait inquiétés, ont constaté sur le terrain les graves pertes essuyées par nos adversaires pendant leur attaque de nuit.

Dans la zone de Tofana (haut Boite), le tir efficace de notre artillerie a dispersé des groupes ennemis, leur infligeant des pertes.

Sur l'Isonzo, l'activité de l'artillerie ennemie a été dirigée surtout contre les lieux habités, notre artillerie l'a contrebattue et a exécuté des tirs de barrage sur l'arrière des lignes ennemies.

Deux avions ennemis ont lancé des bombes sur Gorzo, dans la lagune de Grado, causant de légers dommages.

Signé : CADORNA.

Nouvel attentat allemand

INCENDIE DU PARLEMENT CANADIEN

La Chambre des députés du Canada était en séance jeudi soir quand un incendie se déclara soudainement et se propagea avec tant de rapidité qu'il s'en fallut de peu que la plupart des députés et des spectateurs n'en fussent victimes.

Le feu éclata dans la salle de lecture, alors vide, puisque les représentants étaient en séance. Il ne s'y trouvait qu'une dame occupée à consulter des collections. Elle rapporte qu'elle a vu jaillir tout à coup « une grande étincelle » autrement dit une gerbe de feu et qu' aussitôt après, les journaux empilés et les papiers étaient en flammes.

La salle se transforma en un vaste brasier, si vite que cette dame eut juste le temps de s'enfuir. La fumée envahit tout l'édifice et pénétra dans la salle des séances. Les députés étaient environ une trentaine : ils se trouvèrent assez rapidement hors de danger à l'exception d'un seul que l'on crut perdu, de sorte que le bruit de sa mort se répandit dans la confusion du premier moment. Il avait cependant réussi à s'échapper.

Les victimes

Les difficultés furent plus grandes pour le sauvetage de la famille du speaker qui a son habitation dans l'édifice et qui avait justement ce jour-là des invités. Les issues étant déjà fermées par l'incendie, il fallut descendre les enfants par une fenêtre ; la femme du speaker dut sauter dans le filet de sauvetage d'une hauteur de sept mètres ; elle ne se fit aucun mal. Il n'en fut malheureusement pas de même de toutes ses invitées : deux dames ont péri ; les corps ont été retrouvés. Deux pompiers et deux soldats paraissent avoir eu le même sort.

L'action des extincteurs mis en fonction par la police, dès les premières minutes, a été impuissante contre le feu favorisé par le vent du nord qui soufflait avec force. A minuit, la toiture s'écroulait. Les locaux du Sénat et de la Chambre des députés sont détruits, les archives anéanties ; le dommage est évalué à un million de livres. Ce

n'est qu'à trois heures du matin qu'on a pu maîtriser le feu.

C'est un attentat

Dès que l'on fut fixé sur le sort des personnes, les autorités et les députés s'efforcèrent de déterminer la cause du sinistre. Le député Mac Lean estime qu'il est improbable à la malveillance. La seule personne présente dans la salle de lecture au moment où le feu s'est déclaré assure que l'apparition de la gerbe de feu s'est produite en même temps qu'une détonation. Ce témoignage et d'autres constatations de la soirée font conclure à la présence d'un explosif placé en lieu favorable et déposé en temps voulu pour produire son effet au moment où la salle de lecture serait vide.

Les dernières dépêches font savoir que cette opinion, d'abord hésitante, prend les caractères d'une conviction bien assise, à mesure que les témoignages sont recueillis et les particularités du sinistre examinées.

On sait d'ailleurs pertinemment que les agents allemands dont les Etats-Unis sont remplis ont de nombreux complices au Canada ; que l'attitude patriotique de ce pays lui a mérité la haine implacable de l'ennemi ; que les Allemands, dans leur rage de terroriser, s'imaginent pouvoir immobiliser les ardens en épouvantant les populations par des crimes à grand retentissement.

Ainsi, l'incendie du Parlement canadien et la mort des personnes qui y ont péri semble bien être l'œuvre de la bande internationale de malfaiteurs qui répand le crime sur la terre, sur les eaux, dans les airs, dont le recrutement embrasse des empires, des généraux, des soldats, des pirates, des dynamiteurs d'usines, des pétroliers, des auxiliaires recrutés pour les besoins les plus diverses dans toutes les races de l'univers : comitadjis de Macédoine, cavaliers espagnols, colonels neutres, etc., etc.

On a réussi à sauver la bibliothèque, mais les livres ont beaucoup souffert par l'eau qui les a trempés.

Les victimes connues jusqu'ici sont Mmes Bray et Morin, asphyxiées ; trois employés surpris par l'écroulement de la tour du nord, et MM. Law, député, et Lapland, greffier.

UN ZEPPELIN PERDU EN MER

Le chalutier *Katy-Stephen*, arrivé jeudi à Grimsby, raconte que, la veille, il avait rencontré dans la mer du Nord le zeppelin L-19 en perdition. Les nacelles étaient submergées et une partie de l'enveloppe flottait au-dessus de l'eau. L'équipage du zeppelin avait cherché, avec des cordes fixées à la partie supérieure de l'enveloppe, à empêcher l'échappement du gaz.

Huit Allemands étaient visibles, mais après que le bateau se fut approché, d'autres Allemands apparurent, ce qui formait un groupe d'environ vingt personnes. On entendait des coups à l'intérieur de l'enveloppe ; il est certain qu'on cherchait à faire des réparations.

Le commandant du zeppelin demanda au capitaine du chalutier de le prendre à son bord avec son équipage, mais celui-ci déclara la chose impossible en raison de l'exiguïté de son bateau. Il promit de faire toute hâte pour aller chercher du secours à Grimsby, ce qu'il fit. Deux navires de guerre furent aussitôt envoyés sur le point où était tombé le zeppelin, mais leurs recherches furent vaines. Il faut en conclure que l'aéroplane a coulé avec son équipage.

AU CAMEROUN

Londres, 4 février. — Communiqué du Cameroun. — Cinquante-huit nouveaux déserteurs des débris des troupes allemandes se sont rendus aux Français avec leurs armes ; à la fin de janvier, et on attend d'autres redditions.

De fortes colonnes françaises s'avancent vers le sud, dans la direction de la frontière de la Guinée espagnole ; une d'elles est déjà sur la rive gauche du Ntem ; la colonne venue de Campo est signalée comme ayant déjà atteint Ngoa, à 60 milles du littoral.

AUTOUR DE SALONIQUE

Mouvements de l'ennemi

Londres, 4 février. — De Salonique au *Daily Mail* :

« Deux régiments bulgares ont été remplacés au nord du lac de Doiran par deux régiments allemands, les premiers qui aient fait leur apparition. Les Turcs ont concentré trois régiments d'infanterie et quatre escadrons de cavalerie à Gumuldjina et à l'est de la Macédoine. »

Athènes, 4 février. — L'Embros apprend de Salonique que les troupes bulgares campées sur la frontière hellénique ont été remplacées par des Allemands.

Les Allemands espèrent avoir réparé dans quinze jours le grand pont d'Oudovo pour pouvoir opérer de grands mouvements de troupes et reprendre l'offensive.

Tentatives de deux zeppelins

Athènes, 3 février. — Deux zeppelins ont été aperçus la nuit dernière à proximité de la frontière grecque, mais ils ne se sont pas hasardés au-dessus des lignes françaises.

Les dernières nouvelles reçues confirment que les dégâts causés par le bombardement des aviateurs français sur Petritsch ont été considérables.

L'AUTRICHE INGARGERE ET PEND

Londres, 4 février. — De Milan au *Daily Telegraph* : « Les Autrichiens font régner la terreur en Dalmatie ; les villages sont comme morts ; l'on pend, à Cattaro, les femmes et les jeunes gens, sous prétexte de trahison. Ce régime de terreur s'étend maintenant au Monténégro où on leur a déjà fait des pendaisons. Les prisons sont pleines d'hommes et de femmes accusés d'espionnage. »

L'Angleterre veut des représailles impitoyables

Londres, 4 février. — Lord Rosebery, dans une lettre adressée au *Times* se prononce en faveur de représailles.

« Le dernier raid, dit-il, a éclairci la situation. Il peut y avoir des points de vue différents quant aux engins à employer pour les représailles, mais pas sur la politique elle-même. Nous avons trop longtemps fait preuve d'une patience passive et excessive. Détruire des cottages, des églises, des écoles, assassiner des gens sans défense, des femmes, des enfants, des bébés dans leurs lits, voilà ce qui constitue les nobles aspirations de la chevalerie prussienne acclamées par la nation entière comme hauts faits de bravoure. Que l'on fasse comprendre à ces gens-là ce qu'est leur triomphe, en faisant une visite similaire à leurs foyers. Rendons-leur avec usure ce qu'ils nous ont gracieusement apporté. Rien d'autre ne les fera réfléchir sur leurs glorieux exploits. Que le sang de ceux qui pourront avoir à en souffrir retombe sur leur gouvernement et non sur le nôtre. »

Du Standard du 2 courant :

« Depuis le 24 décembre 1914, date de la première visite d'un taube sur Douvres, jusqu'au 31 janvier 1916, il y a eu 27 raids aériens sur l'Angleterre ; le bilan officiel des pertes causées par ces 27 raids est : 233 morts, 525 blessés. Le raid qui occasionna les pertes les plus fortes fut celui du 13 octobre 1915 sur Londres et les comtés de l'Est, qui fit 56 morts et 114 blessés. »

La guerre en Albanie

Athènes, 4 février. — La *Patris* est informée que les troupes bulgares opérant dans le sud de l'Albanie ont subi de nombreux échecs dus en partie aux difficultés du ravitaillement.

Les Bulgares ont été obligés de se replier vers le Drin.

Une nouvelle expédition des Bulgares en Albanie ne paraît guère facile. Essad pacha ayant occupé toutes les positions stratégiques. Une partie des troupes serbes reformées à Durazzo ont coopéré avec les Albanais.

Le total des forces serbes débarquées jusqu'à ce jour à Corfou dépasse 40.000 hommes.

Catholiques belges et Catholiques allemands

La *Métropole* d'Anvers (éditée à Londres) annonce qu'un groupe important de Belges a adressé au cardinal Mercier une lettre dans laquelle ils affirment leur foi catholique inébranlable et ajoutent :

« Mais nous affirmons aussi notre décision de repousser énergiquement les prétentions des catholiques allemands à un rapprochement quelconque avec les catholiques belges, ainsi que la ferme résolution de ne pas accepter la moindre avance de paix aussi longtemps qu'un seul soldat allemand foulera le sol de notre bien-aimée patrie. »

Le cardinal a répondu de Rome qu'il apprécie leur hommage de croyants et de patriotes, qu'il approuve leur attitude toute naturelle, qu'il loue leur confiance en l'épiscopat belge et leur foi dans les enseignements de l'Eglise ; qu'il prend acte de leurs déclarations et qu'aucune paix ne peut être consentie sans une réparation pleine et entière.

L'accord serait impossible entre Berlin et Washington

Amsterdam, 4 février. — Au sujet de l'affaire du *Lusitania* et des instructions télégraphiques envoyées au comte Bernstorff, la *Gazette de Voss* déclare qu'elle ne croit pas que les concessions allemandes seront considérées comme suffisantes par le président Wilson. De plus, ces instructions ne permettraient pas au comte Bernstorff d'abandonner le point de vue allemand primitif.

La *Gazette de Voss* conclut donc que les Allemands doivent se préparer à l'impossibilité d'une entente avec les Américains.

Fourberie germanique

Le jeu du double pavillon

Les circonstances dans lesquelles a coulé le *Commodore* mettent enfin en lumière un stratagème employé couramment par la piraterie germanique. Les sous-marins allemands exhibent leur pavillon ou le pavillon autrichien selon la nationalité du navire qu'ils torpillent. Si le navire est italien, ils ne lui font pas grâce ; mais, pour éviter le casus belli, ils se couvrent du pavillon de l'Autriche, qui est consenti et prend l'attentat à son compte. C'est ainsi que l'*Ancona* fut détruit par un sous-marin allemand portant pavillon autrichien ; est d'ailleurs bon de rappeler que les explications ne furent ni données aux Allemands par l'Allemagne et l'Autriche, ni exigées avec vigueur par l'Amérique et l'Italie. Mais aucun faux-joyant n'est possible dans le cas que voici :

Londres, 4 février. — Le bureau de la presse communique que le capitaine du steamer anglais *Commodore* qui fut coulé le 2 décembre en Méditerranée par un sous-marin ennemi a été questionné par les autorités navales et a déclaré que le sous-marin canonna le *Commodore* sans montrer ses couleurs.

Lorsque le *Commodore* eut été abandonné le sous-marin s'approcha d'un canot ; à ce moment, le sous-marin avait deux drapeaux enroulés au mât de pavillon et il s'en enleva le *Commodore* était anglais. La réponse ayant été affirmative, un des drapeaux déroulé, c'était le pavillon de guerre allemand.

Un avion italien en Suisse

Lugano, 4 février. — Hier, à trois heures de l'après-midi, un avion italien a survolé la ville, venant de Porto-Cereso. D'abord à une hauteur de 2.000 mètres, descendit à environ 1.200. Le feu immédiatement ouvert détermina l'aviateur à atterrir dans les environs de Tiogno. L'avion a été atteint par plusieurs projectiles ; c'est un appareil d'observation nouveau ; il a été remis aux autorités suisses. L'aviateur qui s'est fait prendre si bénévolement est indemne. Il est interné.

COURRIER DES THÉÂTRES

Ge soir :

Comédie-Française, 7 h 45, *Le Dédale* ; Opéra-Comique, 8 h 15, *la Tosca* ; Odéon, 8 h, *Scènes* ; Théâtre de la Ville, 8 h, *Anna Karenine* ; Athènes, 8 h 30, *l'École des Cités* ; Nouveautés, 8 h, *Sherlock Holmes* ; Trianon, 8 h 15, *Joachim* ; Opéra-Comique, 8 h, *Madame Sans-Gêne* ; Châtelet, 7 h 55, *les Eclairés* ; une petite Française ; Gaîté, 8 h 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; Théâtre Antoine, 8 h 15, *la Vieillesse* ; Apollo, 8 h 15, *la Cocarde de M. Pinson* ; Renaissance, 8 h 30, *la Puce à l'oreille*.

EXIGEZ PARTOUT LE LION NOIR CIRAGE-CRÈME La Grande MARQUE FRANÇAISE

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS. Soc. Anon. des Imp. WELLHOFF et ROCHER 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L' "ŒUVRE"

du 5 février 1916

68

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

TROISIÈME PARTIE

III

La carte magique

Oui, assurément, il y avait eu fausse alerte : les Boches, tapis dans leur repaire ou l'ayant abandonné, ne bronchaient pas et, ma foi, ici il semblait bien que, pour l'heure, le commandant fut tout disposé à en faire autant.

Au surplus, chacun demeurait un peu hébété, pour ne pas dire humilié de cet incident stupide.

Et Coco, dans son langage simple, résumait l'opinion générale :

— Ah ! mince de gourde, alors, si

qu'entre nous on se serait fait passer le goût du tabac...

Otto était revenu le visage décomposé et traînant la jambe.

A mi-route, au départ, il s'était foulé la cheville, mais, dominant so nmal, il avait quand même poursuivi son chemin jusqu'au groupe d'artillerie pour y arriver juste comme la communication téléphonique venait d'être rétablie.

Et, ayant dit, il s'était laissé choir sur le sol détrempe de la tranchée en gonflant les joues et en serrant les mâchoires pour refouler un cri de douleur.

— Si c'était moi, avait marmonné Sénateur, j'aurais tâché moyen d'no faire soigner à l'ambulance, histoire d'écoucher dans un lit pasque...

— La ferme ! avait coupé Victor, tout le monde connaît ton courage ; faut pas en écraser les autres, espèce de vaniteux...

— Ah ! oui, not' ferme ! Cré bon sang de bon sang, qu'eu riboté si j'la r'voyons jamais ! Tu barles qu'on le mettra en perce l'houneau de pur jus... J'invite, si tu veux.

Trois jours encore, le régiment était demeuré aux tranchées sans qu'il y eût la moindre tentative de combat de part ou d'autre.

— Pauvre bavard qui s'a démolé la guibole, disait Coco apitoyé, en con-

templant Becker perdu dans ses pensées.

— Demain, il n'y paraîtra plus... Jé me guérirai par la volonté, avait-il répondu.

Et le bataillon s'en va sur la grande route sinueuse labourée comme un champ. A droite, on voit le canal limoneux surchargé de cadavres de bêtes et d'épaves de toutes sortes. A gauche, c'est une vaste plaine parsemée de croix faites de branches desséchées et de bâtons rustiques au-dessus desquels les plans lourdement une armée de corbeaux braillards.

Mais ce lugubre spectacle est si banal ici que depuis beau temps les hommes n'y prêtent même plus attention.

Si les pieds ne s'enlisaient pas dans le sol bourbeux, la marche serait agréable par ce doux matin de renouveau. Le soleil levant fond, à mesure qu'elle tente de s'élever, la petite brume qui monte de la terre pour présager la pluie.

Au loin, l'on entend les coqs chanter et le tintement grêle d'une cloche annonçant la première messe. Les oiseaux pépiaient joyeusement se poursuivaient des croix aux buissons fleuris en bordure de la route. Une paysanne, paniers aux bras, file à travers champs, attentive à ne pas piétiner les tombes

et deux toutes petites filles la suivent en se signant à toute minute.

— C'est-y pas qu'on s'en retourne cheux nous ? fait Sénateur.

Et il ajoute :

— Tentends les coqs et pis l'angélus ? p't'être ben qui y a pus la guerre.

Puis contemplant la plaine peuplée de croix :

— Queu terrain perdu pour la récolte, bon sang !... guettez-mé si la terre fermente.

Barmille échange un souriant regard d'intelligence avec Lina.

Mais elle est la seule sans doute à découvrir au pied d'un buisson d'aubépine une touffe de violettes et de boutons d'or aux feuilles vermissées qui lui font venir aux lèvres un goût acide de fleurs mordillées, tandis qu'elle crispe les doigts et ferme les yeux pour résister à la tentation de s'élaner vers les fleurettes merveilleuses.

Xénis vigilant gambade autour du bataillon comme s'il gardait un troupeau, mais à tout instant il revient près de Lina et la regarde en ayant l'air de dire : « Tu sais, jé m'occupe des autres, mais c'est toi, toi seule que j'aime. »

... Mais ne croirait-on pas arriver en quelque pays exotique un jour de marche ? Voici réunis sur la grande place de cette riante bourgade des Ecos-

saïs, des Indiens, des Sénégalais ; de grands diables à la peau d'orange et de bronze, glorieusement enturbannés devisent par groupes la bride de leurs chevaux nonchalamment passée au bras. Une marchande de noix leur tend sa manne dans laquelle ils puisent ; un colporteur béquillard brandit des cartes postales ; une vendeuse de berlinettes tricolores fait fortune ; une petite fille, tout en bergant sa poupée, regarde curieusement ce spectacle insolite et, derrière une fenêtre parée pour le passage de deux vases naïfs et d'une statuette en plâtre, une vieille femme tricote. Comme la cité charmante est paisible et douce sous la canonnade ! Croirait-on jamais qu'à deux kilomètres d'ici grouille et rugit la bataille ?

Mais soudain le hutlement sinistre d'un obus traverse les airs suivi tout aussitôt d'une explosion formidable. La première maison du village qui, tout à l'heure, semblait sourire aux passants de tous ses coquets rideaux de mousseline blanche, de son pignon de briques rouges et de ses fleurons hissants n'est plus qu'un monceau de ruines fumantes sous lesquelles doivent être ensevelis ses habitants...

La nuit tombe lorsque les hommes exténués arrivent au cantonnement.

(La suite à demain)